

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

ID : 031-213105802-20200615-2020_30-DE



Folio 21

N° 2020.21

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En Exercice : 15

Présents: 14

Votants: 14

L'an Deux Mille Vingt

Le quinze juin, à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 09/06/2020

Objet : désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du canton de Muret.

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. BERTIN. CARLES. CHEFTEL. GROS.
Messieurs GARAUD. DUFOUR PELFORT. CONCATO. GALEA. GARCIA. MAURETTE. RADJA.
ABSENT EXCUSE : M.HERRERA

Monsieur Ali RADJA. a été élu e Secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Assemblées Municipales nouvellement élues doivent procéder à la désignation des Délégués au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale SIAS ESCALIU.

Il a ensuite invité le Conseil à désigner les délégués auprès de ce syndicat : 2 titulaires et 2 suppléants.

Après avoir procédé au scrutin secret et ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamé :

- Délégués titulaires : Madame ALAMINOS Dominique et Monsieur GARCIA Didier ont déclaré accepter leur mandat.
- Déléguées suppléantes : Madame BERTIN Stéphanie et Madame CHEFTEL Hélène ont déclaré accepter leur mandat.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 16/06/2020

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

En Mairie le 15 juin 2020

Pour copie conforme.

Le Maire J.C GARAUD.

